



15ème législature

Question N° : 24819	De Mme Stéphanie Do (La République en Marche - Seine-et-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse > Conditions de travail des sapeurs-pompiers professionnels	Analyse > Conditions de travail des sapeurs-pompiers professionnels.
Question publiée au JO le : 26/11/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 28/01/2020 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Stéphanie Do alerte M. le ministre de l'intérieur sur le malaise qui persiste chez les sapeurs-pompiers professionnels depuis plusieurs années, notamment en Seine-et-Marne. En effet, l'équilibre qui faisait des services d'incendie et de secours français un modèle est à bout de souffle. Les sapeurs-pompiers s'accordent sur trois constats qui fragilisent leur profession. Tout d'abord, l'explosion des interventions de secours à la personne ne présentant pas un caractère d'urgence sature les services d'incendie et des secours. Ensuite, ils déplorent une perte de reconnaissance et un manque de protection. L'instauration d'un numéro unique d'appel d'urgence, le 112, rendrait leur action plus efficace et coordonnée. Enfin, ils appellent de leurs vœux la modernisation du système actuel de financement des services d'incendie et de secours. Ces enjeux sont prioritaires car il en va de la sécurité des citoyens. Alors que nombreux sapeurs-pompiers s'alarment d'une situation qui se dégrade, elle souhaite connaître les orientations et les moyens qui seront mis en œuvre afin d'améliorer le quotidien des personnes qui risquent leur vie pour sauver celle des autres.